



SERVICE DE L'ÉNERGIE
OPÉRATIONNELLE

2025

Mémento d'avitaillement mondial des avions des clients du SEO



RÉFÉRENCES :

- a) Protocole d'accord 4070/DCSEA/DIR/NP du 13 novembre 2015 relatif aux relations bilatérales entre l'armée de l'air et le SEA ;
- b) Instruction N°3439/DEF/DCSEA/DPS relative aux modalités d'admission des clients au bénéfice des prestations du SEA du 19 décembre 2016 ;
- c) Instruction particulière N°3288/DEF/DCSEA/SDAF relative à la valorisation des prestations assurées par le SEA au profit de ses clients du 06 décembre 2016 ;
- d) Instruction générale N°3193/DEF/DCSEA/SDAF relative au fonctionnement du compte spécial du trésor « approvisionnement de l'état et des forces armées en produits pétroliers, biens et services complémentaires » du 24/11/2017 ;
- e) Note N°2034/DEF/DCSEA/DPS/SE relative aux prestations de mise à disposition de matériels et/ou de personnels au profit des clients du SEA du 11/07/2016 ;
- f) STANAG 2034 à jour de sa dernière modification - procédures standard OTAN relatives à l'aide logistique mutuelle ;
- g) Note N°2590/DEF/DCSEA/SDE1 du 20/05/2010 sur l'avitaillement des aéronefs sur les bases américaines.

TEXTE ABROGÉ :

Mémento d'avitaillement DCSEA/SDO/SDO2/RD1 du 23 novembre 2021 ;

STANAG 3113 édition 7 du 29 octobre 2003 - soutien accordé au personnel en déplacement ainsi qu'aux aéronefs et véhicules de passage.

PREAMBULE

La mission du service de l'énergie opérationnelle (SEO) est d'assurer le soutien pétrolier des armées, des services de soutien et des organismes interarmées du ministère des Armées (MINARM) français partout où ils se trouvent, soit par ses moyens militaires propres (dépôts, avitailleurs, ...), soit par une externalisation maîtrisée (contrats, accords techniques, ...). De plus, fort de son expérience pétrolière, le SEO assure un soutien au profit de certaines administrations et organismes ayant une mission étatique (gendarmerie, police nationale, sécurité civile, douane, ...) voire dans certains cas particuliers à des clients privés.

Du fait des besoins des clients « SEO », de la ressource disponible, des opérateurs présents et des lieux d'approvisionnement, une procédure unique ne peut être systématiquement mise en œuvre. L'objectif de ce mémento est de présenter aux clients du SEO les différentes possibilités d'avitaillement que ce soit :

- Sur des terrains militaires ou sur des aéroports civils ;
- En France ou dans le monde ;
- Avec différents carburants (Jet A-1, F-35, F-34, JP-8, F-18, AVGAS, F-44, JP-5, ...).

Ce mémento n'est pas un outil de travail pour le SEO mais bien une aide pour tous les clients du SEO dans le cadre de leurs missions nécessitant un avitaillement mondial de leurs aéronefs.

La société AEG FUELS titulaire du marché d'avitaillement mondial des aéronefs des clients du SEO est un interlocuteur privilégié des clients du SEO :

- Site Internet d'AEG FUELS : <http://aegfuels.com/>
- Adresse de messagerie : dispatch@aegfuels.com
- Plateforme téléphonique : **+33 (0)9 72 11 99 58. (Ligne à utiliser en Priorité)**
+1 305 913 52 53. (International)

L'EMO de la DSEO à Malakoff est responsable de la politique d'avitaillement comme de la mise à jour de ce document.

- Adresse de messagerie Intradef de l'EMO pour les avitaillements :
dseo.off-permanence-tech.fct@intradef.gouv.fr
 - Téléphones (Heures ouvrées¹) : 01 55 58 81 45 (PNIA : 861 420 81 45) ;

Depuis le du 8 août 2020 à 00h01, l'astreinte SEO Avitaillement hors des heures ouvrées n'est plus active. En cas de défaillance avérée du titulaire du marché, l'officier supérieur d'intervention de la DSEO pourra être contacté au 06.85.33.47.76 pour la mise en place d'une solution alternative.

La section opérations (SECOPS) du bureau opération synthèse **du CLEO** à Nancy est un autre interlocuteur privilégié des clients du SEO pour les avitaillements avec moyens SEO en France métropolitaine.

Elle est joignable via les adresses courriel Intradef suivantes :

- Adresses de messagerie Intradef :
 - cleo-bos.courrier.fct@intradef.gouv.fr
- Téléphones heures ouvrées² :
 - 03 83 19 34 56 (PNIA : 863 421 34 56) ;
 - 03 83 19 34 49 (PNIA : 863 421 34 49) ;
 - 03 54 95 63 62 (PNIA : 863 421 63 62).
- Téléphone heures non ouvrées et jours fériés (officier de permanence) : 06 74 44 03 46.

¹ Heures ouvrées DSEO : du lundi au jeudi, de 08h45 à 17h15 et le vendredi de 08h45 à 16h30.

² Heures ouvrées CLEO : du lundi au jeudi : de 8h50 à 16h00 et le vendredi de 08h50 à 16h00.

PREAMBULE	2
1 PERIMETRE	5
1.1 TYPES D'AVITAILLEMENT	5
1.2 DEFINITIONS.....	5
1.3 LISTE D'EXCLUSION D'AEG FUELS.....	5
1.4 DELAIS CONTRACTUELS DU CONTRAT SEO-AEG FUELS.....	5
2 AVITAILLEMENT ET/OU REPRISE DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON	6
2.1 AVITAILLEMENT EN F-35 / JET A1	6
2.1.1 <i>Avitaillement par automate de distribution en France métropolitaine</i>	6
2.1.2 <i>Avitaillement hors automate de distribution dans le monde (France incluse)</i>	6
2.1.2.1 Avitaillement sans préavis	6
2.1.2.2 Avitaillement hors liste sans préavis.....	6
2.2 AVITAILLEMENT EN F-18 / AVGAS 100LL	6
2.2.1 <i>Avitaillement par automate en France métropolitaine</i>	6
2.2.2 <i>Avitaillement hors automate dans le monde (France incluse)</i>	7
2.2.2.1 Avitaillement sans préavis	7
2.2.2.2 Avitaillement avec préavis.....	7
2.2.2.2.1 Avitaillement auprès d'un dépôt du SEO distribuant du F-18/AVGAS 100LL en France métropolitaine	7
2.2.2.2.2 Avitaillement avec préavis sur les autres plateformes distribuant du F-18/AVGAS 100LL	7
2.3 AVITAILLEMENT EN F-34 / JP-8 / JP-5	7
2.3.1 <i>procédures communes pour tous les clients du SEO</i>	7
2.3.1.1 Avitaillement sur une base militaire française.....	7
2.3.1.1.1 <i>Avitaillement sur une base militaire française en France métropolitaine</i>	7
2.3.1.1.2 <i>Avitaillement sur une base militaire française hors France métropolitaine</i>	7
2.3.1.2 Avitaillement sur un aéroport civil pouvant délivrer du JP-8.....	7
2.3.2 <i>Avitaillement des aéronefs des clients finaux du MINARM</i>	8
2.3.2.1 Avitaillement sur une base militaire américaine partout dans le monde.....	8
2.3.2.2 Avitaillement sur une base militaire d'un membre de l'OTAN (hors Etats-Unis d'Amérique)	8
2.3.2.3 Avitaillement sur une base militaire d'un pays non membre de l'OTAN	8
2.3.3 <i>Avitaillement des aéronefs des clients finaux hors MINARM</i>	8
2.3.3.1 Avitaillement sur une base militaire étrangère	8
2.4 REPRISES DE CARBURANT	9
2.4.1 <i>Base militaire Française</i>	9
2.4.2 <i>Plateforme civile hors automate</i>	9
3 AVITAILLEMENT ET/OU REPRISE HORS MISSIONS DE LIAISON.	9
3.1 CLIENTS FINAUX DU MINARM	9
3.1.1 <i>Unités de l'Armée de l'air</i>	9
3.1.2 <i>Unités de l'Armée de terre</i>	9
3.1.3 <i>Unités de la Marine nationale</i>	9
3.2 CLIENTS FINAUX HORS MINARM.....	10
3.2.1 <i>Avitaillement en métropole</i>	10
3.2.2 <i>Avitaillement hors métropole</i>	10
4 DEMANDES DE CARTES ACCREDITIVES	10
4.1 PRINCIPE	10
4.2 OBTENTION DES CARTES ACCREDITIVES	10
4.2.1 <i>Cartes AEG FUELS, AIR TOTAL, AIR BP, Carte NOMADE</i>	10
4.2.2 <i>Cartes US white air card</i>	10
5 INCIDENT/DYSFONCTIONNEMENT	11
5.1 AEG FUELS	11
5.2 AUTOMATES TOTAL ET BP.....	11
5.3 BASE MILITAIRE FRANÇAISE.....	11
5.3.1 <i>En France métropolitaine</i>	11
5.3.2 <i>Hors France métropolitaine</i>	11
5.4 BASE MILITAIRE ETRANGERE	11
6 EVOLUTIONS	12
6.1 OPEN RELEASE	12

6.1.1	<i>Ajout d'une plateforme pour raison opérationnelle</i>	12
6.1.2	<i>Ajout d'une plateforme pour raison de fréquence d'utilisation importante</i>	12
6.2	MEMENTO D'AVITAILLEMENT	12
ANNEXE I : FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVITAILLEMENT.....		13
ANNEXE II : SYNOPTIQUE D'AVITAILLEMENT EN F-35 / JET A1 DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON		14
ANNEXE III : SYNOPTIQUE D'AVITAILLEMENT EN F-18 / AVGAS 100LL DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON		16
ANNEXE IV : LISTE DES DEPOTS DU SEO EN FRANCE METROPOLITAINE		17
ANNEXE V : ANNEXE A DU STANAG 2034		18
ANNEXE VI : SYNOPTIQUE D'AVITAILLEMENT EN F-34 / JP-8 ET JP-5 DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON...		20
ANNEXE VII : MESSAGE DE DEMANDE D'AVITAILLEMENT HORS MISSIONS DE LIAISON		21
ANNEXE VIII : LISTE DES MACRO-CLIENTS DU SEO.....		22
ANNEXE IX : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE AEG FUEL		23
ANNEXE X : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE AIR TOTAL.....		24
ANNEXE XI : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE AIR BP.....		25
ATTENTION BP VEUT CONNAITRE OBLIGATOIREMENT LE TYPE ET LA MARQUE DU MOTEUR AVANT DELIVRANCE DE LA CARTE AUTOMATE.		25
ANNEXE XII : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE US WHITE AIR CARD		26
ANNEXE XV : FORMULAIRE DE DEMANDE D'OPEN RELEASE ANNUEL.....		27

1 PERIMETRE

1.1 TYPES D'AVITAILLEMENT

Dans le but de bien identifier leur interlocuteur pour l'avitaillement, les équipages doivent bien faire la distinction entre :

- Les avitaillements et/ou reprises dans le cadre d'une **mission de liaison** : simple atterrissage sur une plateforme aéronautique.
- Les avitaillements et/ou reprises **hors missions de liaison** : manifestation aérienne, un meeting, un exercice, un convoi pour relève avion, un avitaillement par moyen SEO sur plateforme civile ou hors plateforme, ...

Ces deux grandes familles d'avitaillements sont développées ci-après dans ce mémento.

Pour chacun de ses besoins, le client du SEO doit y trouver une solution. Si tel n'était pas le cas, l'EMO de la DSEO sera contactée pour répondre au besoin.

1.2 DEFINITIONS

France métropolitaine : il s'agit du territoire européen de la France. Elle comprend son territoire continental et les îles proches de l'océan Atlantique, de la Manche et de la mer Méditerranée, comme la Corse.

Macro-client : il s'agit du point de contact administratif des clients finaux identifiés par un code client SEO. Il transmet les demandes de cartes accréditatives, d'OPEN RELEASE des clients finaux sous sa responsabilité. Il est également destinataire des rapports d'activités transmis ou mis à disposition par les titulaires des marchés d'avitaillements du SEO.

Client final : il s'agit d'une entité (unité navigante, détachement, etc.) qui est identifiée par un code client du SEO.

FUEL RELEASE : il s'agit d'un document établi par le titulaire du marché d'avitaillement mondial à destination de l'opérateur pétrolier de la plateforme certifiant le paiement de l'avitaillement d'un aéronef identifié (type et immatriculation) pour une localisation et un groupe date-heure fixe.

OPEN RELEASE : il s'agit du document permettant l'avitaillement sans préavis de tout aéronef des clients du SEO pour une période donnée sur un site donné.

1.3 LISTE D'EXCLUSION D'AEG FUELS

Les pays de la liste d'exclusion du marché d'avitaillement avec AEG FUELS sont :

- Corée du nord → Crimée
- Cuba → Iran
- Syrie → Venezuela
- 7 aéroports en RUSSIE (URKA/URSS/URKK/USSS/UWWW/URRP/UWGG).

Pour ces pays les demandes d'avitaillement doivent être adressées **3 semaines** avant à l'EMO de la DSEO via l'adresse Internet fournie en préambule de ce document et grâce au formulaire fourni en annexe I.

1.4 DELAIS CONTRACTUELS DU CONTRAT SEO-AEG FUELS

Les délais identifiés dans ce mémento sont contractuels entre le SEO et AEG FUELS afin d'assurer que la prestation d'avitaillement sera réalisée et que la prise en compte de l'aéronef sera effective **en moins de 30 minutes** sur la plateforme aéronautique.

Pour les plateformes aéronautiques non référencées sur le site Internet d'AEG FUELS, afin de réaliser un contrat entre AEG FUELS et le fournisseur local, les demandes d'avitaillements doivent être exprimés avec un préavis de **10 jours ouvrés**.

Pour les plateformes aéronautiques référencées sur le site Internet d'AEG FUELS, mentionnées avec préavis, AEG FUELS se verra appliquer des pénalités en cas de non réalisation de l'avitaillement, uniquement si la demande a été exprimée avec un préavis de 72 heures. Le non-respect du préavis de 72 heures expose le client à un refus d'avitaillement, non imputable au prestataire AEG FUELS.

2 AVITAILLEMENT ET/OU REPRISE DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON

Les procédures qui suivent concernent les demandes d'avitaillement : elles ne sont pas liées aux demandes d'assistance en escale, ces dernières étant liées à un marché particulier qui n'est pas mis en œuvre par le SEO.

Cependant, pour faciliter l'assistance en escale et l'avitaillement, l'équipage a la charge de prévenir la société responsable de l'assistance en escale du fournisseur et du prestataire de carburant choisis.

2.1 AVITAILLEMENT EN F-35 / JET A1

2.1.1 AVITAILLEMENT PAR AUTOMATE DE DISTRIBUTION EN FRANCE METROPOLITAINE

Les avitaillements en France métropolitaine en F-35/JET A1 auprès des plateformes équipées d'**automates** de distribution sont réalisés avec les cartes accreditives des pétroliers AIR TOTAL et AIR BP (**en France métropolitaine uniquement**).

Attention : Les clients finaux détenant des carte(s) TOTAL AVIATION, devront lors des vols réalisés dans le cadre d'activité professionnelle (avitaillement prévu à la suite d'une mission de liaison ou hors mission de liaison) donnant lieu à une exonération de TICPE, **sélectionner « vols commerciaux » sur les automates TOTAL.**

La liste des plateformes équipées d'automate de distribution de F-35/JET A1 est disponible sur les portails Internet et Intradef du SEO mentionnés en préambule.

2.1.2 AVITAILLEMENT HORS AUTOMATE DE DISTRIBUTION DANS LE MONDE (FRANCE INCLUSE)

2.1.2.1 *Avitaillement sans préavis*

Le client doit consulter la liste des plateformes **sans préavis** disponible sur les portails Internet et Intradef du SEO mentionnés en préambule.

Ce fichier est mis à jour mensuellement par l'EMO de la DSEO.

Le client prend ainsi connaissance du fournisseur local présent sur la plateforme à qui il devra présenter le moyen de paiement indiqué lors de l'avitaillement (carte AEG).

2.1.2.2 *Avitaillement hors liste sans préavis*

Si l'aéroport où l'avitaillement est demandé n'apparaît pas dans la liste des plateformes distribuant du F-35/JETA1 sans préavis, il convient de consulter le site Internet d'AEG FUELS pour vérifier si l'aéroport y est référencé.

S'il figure dans le **menu déroulant**, une demande doit être réalisée **72 heures** avant la mission sur ledit site Internet d'AEG FUELS, en suivant le guide d'utilisation du site d'AEG FUELS disponible sur les portails Internet et Intradef du SEO ou sur le site d'AEG FUELS mentionné en préambule.

Si la plateforme où l'avitaillement est demandé n'est pas référencé par AEG FUELS, il est nécessaire de faire une demande d'avitaillement au moins **10 jours** ouvrés avant la mission auprès d'AEG FUELS. Cette demande doit être adressée par courriel à systématiquement à l'EMO SEO et AEG FUELS via le formulaire fourni en annexe I de ce mémento, à l'adresse mentionnée en préambule.

L'ensemble des informations ci-dessus sur les procédures d'avitaillement en F-35 / JET A1 est synthétisé dans un synoptique en annexe II.

2.2 AVITAILLEMENT EN F-18 / AVGAS 100LL

2.2.1 AVITAILLEMENT PAR AUTOMATE EN FRANCE METROPOLITAINE

Les avitaillements en France métropolitaine en F-18/AVGAS 100LL auprès des plateformes équipées d'**automates** de distribution sont réalisés avec les cartes accreditives des pétroliers AIR TOTAL et AIR BP (**en France métropolitaine uniquement**).

La liste des plateformes équipées d'automate de distribution de F-18/AVGAS 100LL est disponible sur les portails Internet et Intradef du SEO mentionnés en préambule. Il convient de consulter les deux listes pour vérifier le maillage offert.

2.2.2 AVITAILLEMENT HORS AUTOMATE DANS LE MONDE (FRANCE INCLUSE)

2.2.2.1 Avitaillement sans préavis

Le client doit consulter la liste des plateformes distribuant du F-18/AVGAS 100LL **sans préavis** disponible sur les portails Internet et Intradef du SEO mentionnés en préambule.

Ce fichier est mis à jour mensuellement par l'EMO de la DSEO.

Le client prend ainsi connaissance du fournisseur local présent sur la plateforme à qui il devra présenter le moyen de paiement indiqué lors de l'avitaillement (cartes accréditives).

2.2.2.2 Avitaillement avec préavis

2.2.2.2.1 Avitaillement auprès d'un dépôt du SEO distribuant du F-18/AVGAS 100LL en France métropolitaine

Pour les demandes, hors base de rattachement, une demande d'avitaillement doit être adressée **72 heures** avant au dépôt du SEO de la base par messagerie, grâce au formulaire fourni en annexe I.

La liste des dépôts du SEO des bases militaires en France métropolitaine et leurs adresses de messagerie se trouvent en annexe IV.

2.2.2.2.2 Avitaillement avec préavis sur les autres plateformes distribuant du F-18/AVGAS 100LL

Si l'aéroport où l'avitaillement est demandé n'apparaît pas dans la liste des plateformes distribuant du F-18/AVGAS 100LL sans préavis, il convient de réaliser une demande d'avitaillement au moins **10 jours ouvrés** avant auprès d'AEG FUELS. Cette demande doit être adressée via le formulaire fourni en annexe I de ce mémento à AEG FUELS, par courriel à l'adresse mentionnée en préambule, copie systématique DSEO/EMO.

L'ensemble des informations ci-dessus sur les procédures d'avitaillement en F-18/AVGAS 100LL est synthétisé dans un synoptique en annexe III.

2.3 AVITAILLEMENT EN F-34 / JP-8 / JP-5

2.3.1 PROCEDURES COMMUNES POUR TOUS LES CLIENTS DU SEO

2.3.1.1 Avitaillement sur une base militaire française

Les avitaillements sur les terrains militaires français (en métropole, en outre-mer et sur les théâtres d'opérations extérieures) se règlent majoritairement à partir de la **carte NOMADE CODE SEO SCALP** ou minoritairement dans certain cas l'utilisation appuyé d'un bon de livraison ou d'un bon de délivrance faisant office de « service fait » (BL ou BD) en OPEX dans les cas où les TERMINAUX NOMADE ne seraient pas en fonction, codifiés au nom de l'unité pour les clients du SEO.

2.3.1.1.1 Avitaillement sur une base militaire française en France métropolitaine

Pour les demandes, hors base de rattachement, une demande d'avitaillement doit être adressée **72 heures** avant au dépôt du SEO de la base par messagerie, grâce au formulaire fourni en annexe I de ce mémento.

La liste des adresses de messagerie des dépôts du SEO des bases militaires en France métropolitaine se trouve en annexe IV de ce document.

2.3.1.1.2 Avitaillement sur une base militaire française hors France métropolitaine

Une demande d'avitaillement doit être adressée **72 heures** avant à l'EMO de la DSEO via l'adresse Internet fourni en préambule de ce document et grâce au formulaire en annexe I.

2.3.1.2 Avitaillement sur un aéroport civil pouvant délivrer du JP-8

Certaines plateformes référencées par AEG FUELS proposent la fourniture de JP-8. En fonction des informations fournies par AEG FUELS sur la plateforme Internet dédiée en terme de délai voire de quantité,

une demande doit être adressée systématiquement via le formulaire fourni en annexe I de ce mémento à EMO/DSEO, par courriel à l'adresse mentionnée en préambule.

2.3.2 AVITAILLEMENT DES AERONEFS DES CLIENTS FINAUX DU MINARM

2.3.2.1 Avitaillement sur une base militaire américaine partout dans le monde

Le paiement de carburant sur les plateformes de l'US Air Force ou de l'US Navy se fait uniquement par « US white air card », associée à un code DODAAC³.

Cinq codes DODAAC sont en vigueur depuis août 2014 :

- **2AFD1E** : Marine nationale pour le F-54, F-67 ou F-35/F-34 - hors Fuel Exchange Agreement (FEA) ;
- **2AFD1F** : Etat-major des armées EMA/CPCO ;
- **2AFD1G** : Armée de l'air ;
- **2AFD1H** : Armée de terre (ALAT) ;
- **2AF0A3** : Marine nationale pour le F-76 et F-44, dans le cadre des FEA.

Pour les clients du SEO disposant de « US white air card » avec les anciens codes DODAAC, normalement, leur utilisation ne devrait pas poser de problème. Si toutefois les utilisateurs rencontraient un problème, l'EMO devra être averti le plus rapidement possible pour régler la situation.

2.3.2.2 Avitaillement sur une base militaire d'un membre de l'OTAN (hors Etats-Unis d'Amérique)

Pour l'avitaillement l'équipage peut, sous réserve d'accord de la nation considérée (à étudier avec l'Attaché de défense de l'ambassade ou l'officier de liaison ou l'EMO ; sinon avec la base en amont), appliquer le STANAG 2034 procédures standard OTAN relatives à l'aide logistique mutuelle et en remplir l'annexe A qui se trouve en annexe V de ce document.

En cas d'échec de cette procédure, l'équipage devra contacter l'EMO de la DSEO qui cherchera une solution alternative.

En dernier ressort, le paiement en numéraire pourra être envisagé. Cette procédure est particulière à chaque armée ou organisme d'origine (avance interne ou consulaire). Dans ce cas, il appartient à l'unité demandant l'avitaillement d'effectuer les formalités auprès de l'aéroport afin d'obtenir les renseignements nécessaires à sa mission (prix du carburant, devise, procédures techniques et administratives).

2.3.2.3 Avitaillement sur une base militaire d'un pays non membre de l'OTAN

Sur un terrain militaire d'un pays qui n'appartient pas à l'OTAN, se poser et donc être avitaillé fait l'objet d'un accord bilatéral préalable (arrangement technique ou autres accords) dans lequel les deux parties conviennent de la procédure à suivre et les documents à utiliser pour la constatation de la prestation, la facturation, etc.

Une demande d'avitaillement doit être adressée **3 semaines** avant à la section EMO de la DSEO via l'adresse Intradef fournie en préambule de ce document et grâce au formulaire fourni en annexe I.

2.3.3 AVITAILLEMENT DES AERONEFS DES CLIENTS FINAUX HORS MINARM

2.3.3.1 Avitaillement sur une base militaire étrangère

Toute demande d'avitaillement sur une base militaire étrangère doit faire l'objet d'une demande au moins **10 jours ouvrés** avant auprès d'AEG FUELS. Cette demande doit être adressée via le formulaire fourni en annexe I de ce mémento à AEG FUELS, par courriel à l'adresse mentionnée en préambule.

L'ensemble des informations ci-dessus sur les procédures d'avitaillement en F-34 / JP-8 et JP5 est synthétisé dans un synoptique en annexe VI.

³ Department of Defense Activity Address Code

2.4 REPRISES DE CARBURANT

2.4.1 BASE MILITAIRE FRANÇAISE

Les demandes de reprises sont adressées aux dépôts du SEO via les services de l'escadre de la base. Le délai d'intervention des dépôts du SEO pour réaliser une reprise est fonction du carburant, de la quantité à reprendre et du délai de préavis.

2.4.2 PLATEFORME CIVILE HORS AUTOMATE

Les reprises sur plateforme civile sont exceptionnelles et difficiles à mettre en œuvre en raison du souci des opérateurs pétroliers de garantir la qualité du produit qu'ils distribuent. Aucune obligation contractuelle ne lie AEG au SEO pour réaliser ce type de prestation.

Les demandes de reprises limitées au juste besoin seront transmises à AEG FUELS par messagerie, copie DSEO/EMO. Les délais de réponse et de mise en œuvre seront en fonction des moyens et capacités des opérateurs pétroliers.

3 AVITAILLEMENT ET/OU REPRISE HORS MISSIONS DE LIAISON.

Quel que soit le carburant souhaité, la demande d'avitaillement et/ou de reprise pour une manifestation aérienne, un meeting, un exercice, un convoi pour relève avion, un avitaillement par moyen SEO sur plateforme civile ou hors plateforme doit se faire dans les conditions décrites ci-dessous.

Ces demandes doivent au minimum préciser :

- Nombre et types d'aéronefs ;
- Type et volume de carburant distribué et/ou repris ;
- Lieu exact (partie civile ou militaire de l'aéroport le cas échéant) ;
- Durée de la mission et date précise des besoins d'avitaillement ;
- Point de contact pour cette mission ;
- Moyens de paiement possédés par le client (numéro des cartes accréditives, code client SEO SCALP).

3.1 CLIENTS FINAUX DU MINARM

3.1.1 UNITES DE L'ARMEE DE L'AIR

Le point de contact est la section projection et engagement opérationnel du soutien du Centre de Permanence et de Synthèse Organique (CPSO) de l'État-major du Commandement Territorial de l'Armée de l'Air et de l'Espace (CTAAE), joignable aux coordonnées suivantes :

Courriel : cfa-cps-coord-metro.cds.fct@intra.def.gouv.fr

Téléphone : **05 33 89 88 08 ou 87 86**

865 106 88 08 ou 87 86

3.1.2 UNITES DE L'ARMEE DE TERRE

Le point de contact est le COMALAT pour le soutien de l'activité courante et les meetings, joignable aux coordonnées suivantes :

Courriel : comalat.regulair.fct@intra.def.gouv.fr

Téléphone : **01 73 95 26 44**

3.1.3 UNITES DE LA MARINE NATIONALE

Il n'y a pas de point de contact ALAVIA pour les unités de la marine nationale.

Aussi, pour toute demande d'avitaillement en métropole, elle doit être adressée **3 semaines** avant à la SECOPS du CLEO via l'adresse de messagerie fournie en préambule de ce document à l'aide du message type fourni en annexe VII.

Toute demande d'avitaillement hors métropole doit être adressée **3 semaines** avant à l'EMO de la DSEO via l'adresse Intradef fournie en préambule de ce document et à l'aide du message type fourni en annexe VII.

3.2 CLIENTS FINAUX HORS MINARM

3.2.1 AVITAILLEMENT EN METROPOLE

Une demande d'avitaillement doit être adressée **3 semaines** avant à la SECOPS du CLEO via l'adresse de messagerie fournie en préambule de ce document à l'aide du message type fourni en annexe VII

3.2.2 AVITAILLEMENT HORS METROPOLE

Une demande d'avitaillement doit être adressée **3 semaines** avant à l'EMO de la DSEO via l'adresse courriel fournie en préambule de ce document et à l'aide du message type fourni en annexe VII

4 DEMANDES DE CARTES ACCREDITIVES

4.1 PRINCIPE

Pour répondre au besoin de ses clients, le SEO a passé des contrats avec différents fournisseurs (BP, TOTAL et AEG FUELS à la date de rédaction du document). L'avitaillement sur les aéroports civils via ces fournisseurs (utilisant différents prestataires locaux) nécessite l'utilisation de cartes accréditives.

Remarque 1 : L'utilisation des cartes BP et TOTAL est **strictement réservée aux automates en France métropolitaine.**

Remarque 2 : Pour chaque avitaillement, une facturette sera établie avec le nom du responsable et le numéro de l'aéronef, ce document doit être conservé par le responsable en cas de contestation lors de la facturation.

4.2 OBTENTION DES CARTES ACCREDITIVES

La liste des macro-clients du SEO est disponible en annexe VIII.

4.2.1 CARTES AEG FUELS, AIR TOTAL, AIR BP, CARTE NOMADE

L'unité ou le service désirant une carte accréditive transmet son besoin à son macro-client. Après contrôle et validation du besoin, le macro-client transmet une demande de carte en suivant les indications du tableau ci-dessous :

Carte demandée	Formulaire de demande	Destinataire de la demande
AEG FUELS	carte AEG FUELS en annexe IX	jpbarraud@aegfuels.com
AIR TOTAL	carte AIR TOTAL en annexe X	steve.andre-mazeaud@totalenergies.com ; romain.aubry@totalenergies.com ;
AIR BP	carte AIR BP en annexe XI	xavier.hottin@fr.bp.com ; cartesterling@bp.com ; claudiu.carlogea@bp.com
Carte NOMADE	carte NOMADE en annexe XII	cleo-bexp.conduite.fct@intradef.gouv.fr

4.2.2 CARTES US WHITE AIR CARD

Les cartes US white air card sont réservées aux clients ressortissants du MINARM.

L'unité ou le service désirant une carte accréditive US white air card transmet son besoin à son gestionnaire de cartes. Le gestionnaire de carte du macro-client du SEO transmet une demande de carte à l'EMO de la

DSEO via l'adresse Internet fournie en préambule de ce document et grâce au formulaire de demande de carte US white air card en annexe XIII.

Cinq codes DODAAC sont actuellement en vigueur :

- **2AFD1E** : Marine nationale pour le F-54, F-67 ou F-35/F-34 - hors Fuel Exchange Agreement (FEA) ;
- **2AF0A3** : Marine nationale pour le F-76 et F-44, dans le cadre des FEA.
- **2AFD1F** : Etat-major des armées EMA/CPCO ;
- **2AFD1G** : Armée de l'air ;
- **2AFD1H** : Armée de terre (ALAT).

5 INCIDENT/DYSFONCTIONNEMENT

Dans le cadre de l'amélioration continue, en cas d'incident lors d'un avitaillement, ou en cas d'anomalie dans le déroulement des procédures d'avitaillement avec les titulaires des marchés du SEO, l'équipage, l'unité ou le client du SEO devra transmettre le plus rapidement possible à l'EMO une fiche de réclamation.

5.1 AEG FUELS

En cas d'incident lors de l'avitaillement, l'équipage doit immédiatement prendre contact avec la plateforme téléphonique d'AEG FUELS pour prise en compte de l'incident.

Si la plateforme téléphonique d'AEG FUELS ne reprend pas contact dans les trente minutes après l'appel pour apporter une solution à l'incident, l'équipage rendra compte immédiatement à l'EMO pour rapporter l'incident et lancer la procédure de pénalité à l'encontre d'AEG FUELS.

L'équipage transmettra à l'issue de sa mission une fiche de réclamation à l'EMO/J2-J48 Produits.

5.2 AUTOMATES TOTAL ET BP

En cas d'incident lors de l'avitaillement par automate AIR TOTAL ou AIR BP, l'équipage rendra compte immédiatement à l'EMO.

Il n'existe pas à l'heure actuelle dans le cadre des marchés automates AIR TOTAL et AIR BP passés par le SEO des numéros de contact H24.

5.3 BASE MILITAIRE FRANÇAISE

5.3.1 EN FRANCE METROPOLITAINE

En cas d'incident lors de l'avitaillement sur une base militaire française en France métropolitaine, l'équipage doit prendre contact avec le dépôt du SEO via l'escale de la base.

5.3.2 HORS FRANCE METROPOLITAINE

En cas d'incident lors de l'avitaillement sur une base militaire française hors métropole :

- Avitaillement réalisé par le SEO, l'équipage doit prendre contact avec le dépôt du SEO via l'escale.
- Avitaillement réalisé par un opérateur pétrolier, l'équipage doit prendre contact avec l'EMO.

5.4 BASE MILITAIRE ETRANGERE

En cas d'incident lors de l'avitaillement sur une base militaire d'une armée étrangère, l'équipage doit prendre contact avec l'EMO.

6 EVOLUTIONS

6.1 OPEN RELEASE

Dans le cadre de l'attribution du contrat, la liste des plateformes bénéficiant d'un avitaillement sans préavis a été limitée à 108 plateformes car elles représentaient 90% des volumes avitaillés.

La « liste des plateformes aéronautiques civiles couvertes par un open release – sans préavis – en JET-A1 » peut évoluer selon les modalités et conditions indiquées ci-dessous, afin d'inclure de nouvelles plateformes en cas de besoins opérationnels justifiés.

6.1.1 AJOUT D'UNE PLATEFORME POUR RAISON OPERATIONNELLE

Dans le cadre des missions opérationnelles, les unités bénéficiaires des avitaillements sollicitent les macro-clients, qui transmettront à l'EMO une demande d'OPEN RELEASE au moyen du formulaire en annexe XV de ce document.

Le caractère opérationnel du besoin devra être argumenté.

6.1.2 AJOUT D'UNE PLATEFORME POUR RAISON DE FREQUENCE D'UTILISATION IMPORTANTE

Les plateformes civiles fréquemment utilisées par les clients du SEO pourront être ajoutées à la liste des plateformes d'avitaillement sans préavis, si le nombre d'avitaillements **est supérieur à 10 avitaillements par mois**. Les macro-clients transmettront à l'EMO une demande d'OPEN RELEASE au moyen du formulaire en annexe XV de ce document.

Un rapport d'activité justifiant de la fréquentation de la plateforme d'avitaillement sera obligatoirement fourni avec la demande d'OPEN RELEASE.

6.2 MEMENTO D'AVITAILLEMENT

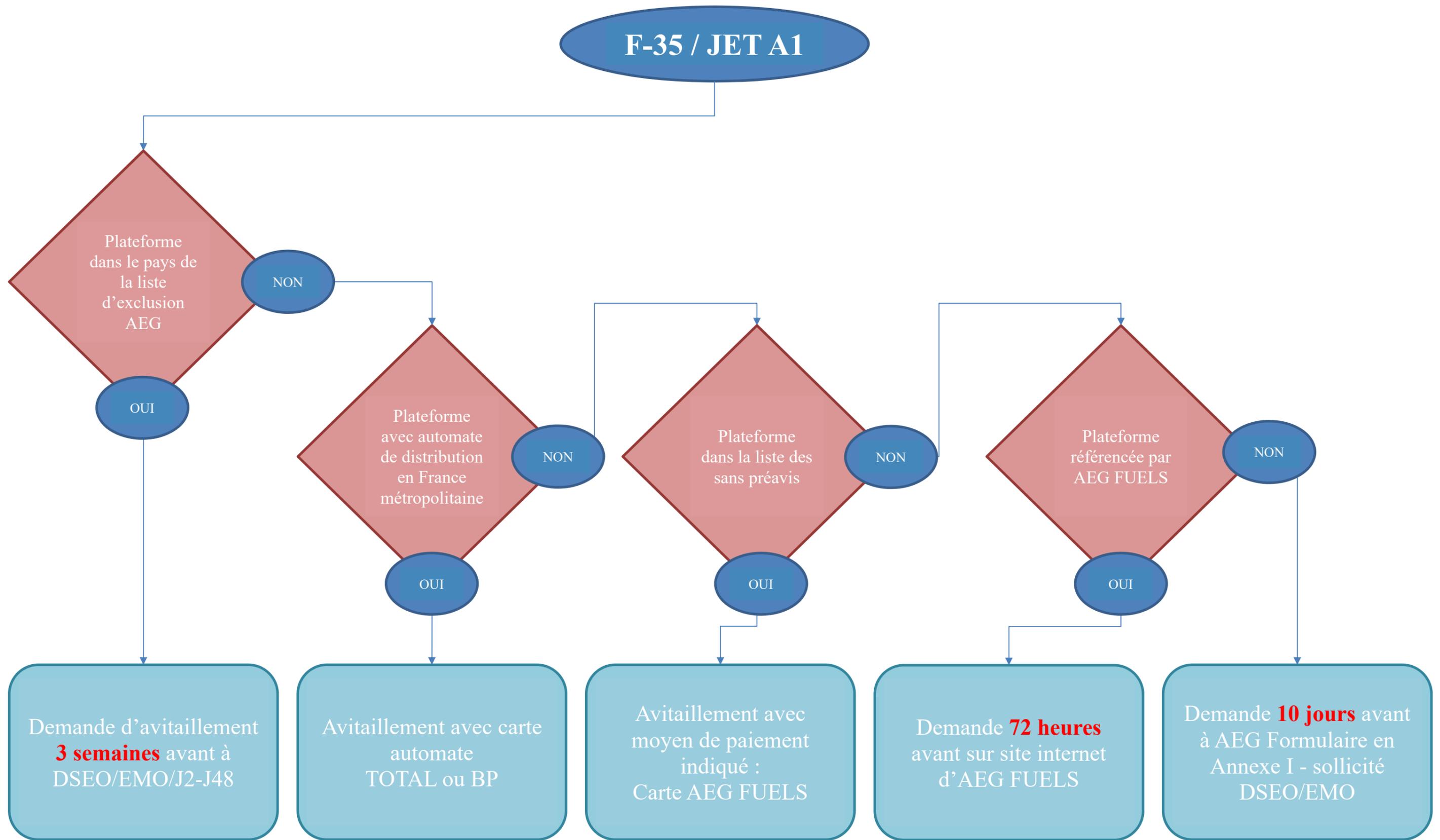
Le mémento d'avitaillement fera l'objet d'une mise à jour annuelle. A cette occasion les clients du SEO via les macro-clients, seront consultés par l'EMO dans la phase de rédaction.

ANNEXE I : FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVITAILLEMENT

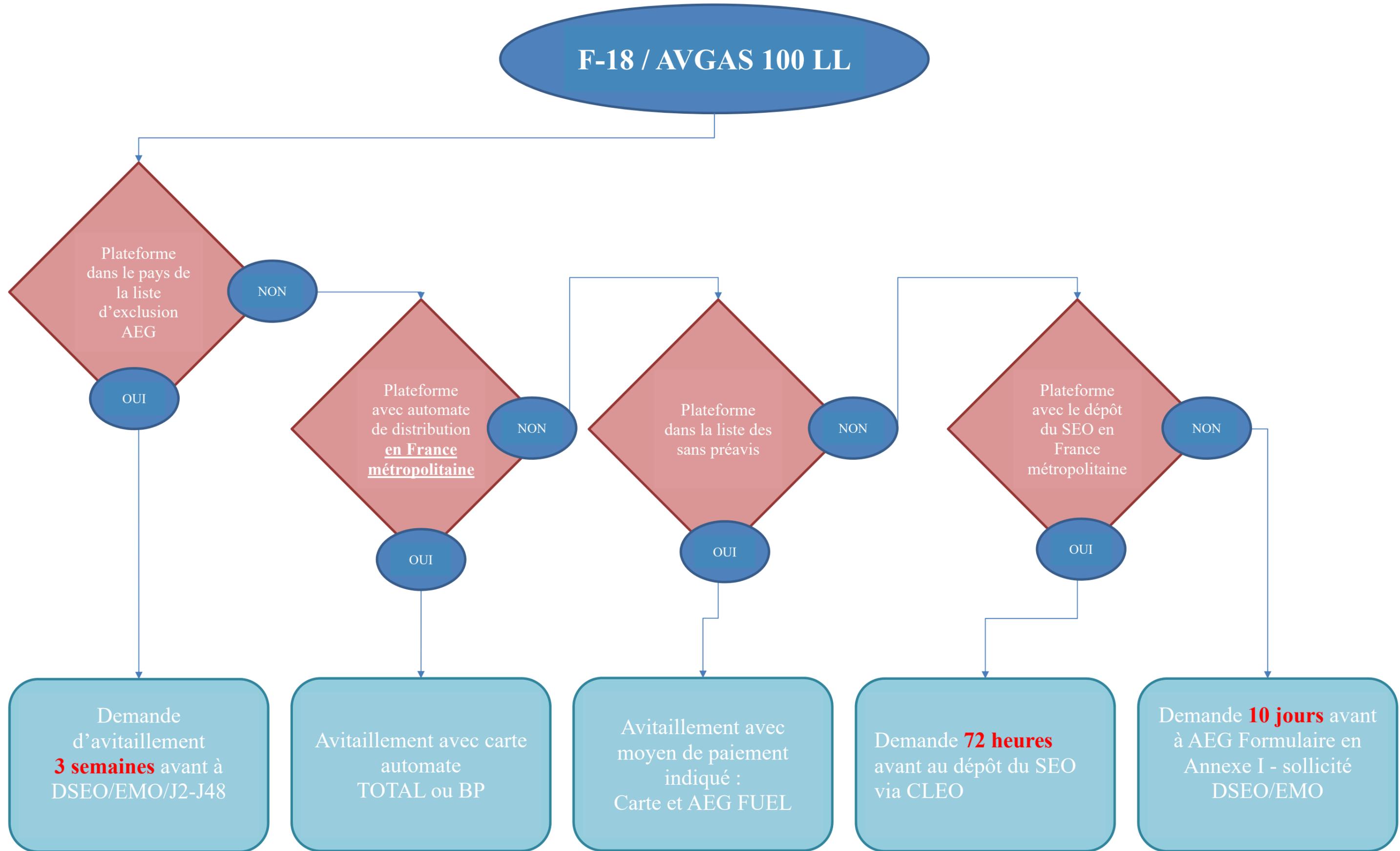
DEMANDE D'AVITAILLEMENT														
Date de la demande:														
Unité:			*OBLIGATOIRE*											
Code SEO SCALP:														
N° Demande (Facultatif)														
Date	Heure d'arrivée (ETA)	Heure avitail. (Loc)	Heure de départ (ETD)	Pays	Aéroport Clair	Aéroport ICAO	Type d'aéronef	Immatriculation	Numéro du vol	Escale suivante ICAO	Type carburant	Quantité	L / T	Assistance demandée (indiquer le nom de la société d'assistance locale)
		AEG	US White CARD	E-Lecteur	TOTAL France	BP France				Demandeur (bureau Ops)	Bénéficiaire (Pilote)			
Cartes accréditives	Numéro									Grade				
	Validité									Nom				
					AUTOMATE uniquement					Prénom				
										Fonction				
										Téléphone H24			*OBLIGATOIRE*	
										Email				

Seule la version sur SysMan est valide (référence interne : [FORM-PROD/DISRE-08](#))

ANNEXE II : SYNOPTIQUE D'AVITAILLEMENT EN F-35 / JET A1 DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON



ANNEXE III : SYNOPTIQUE D'AVITAILLEMENT EN F-18 / AVGAS 100LL DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON



ANNEXE IV : LISTE DES DEPOTS DU SEO EN FRANCE METROPOLITAINE

ICAO	Ville	Dept	Aéroport	Produit	Adresse de messagerie
LFOA	Avord	18	BA 702 farges en septaine	F-34	dea-avord.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFLC	Clermont-Ferrand	63	Aulnat	F-34	de-aulnat.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFBG	Cognac	16	BA 709 Châteaubernard	F-34 / F-18	dea-cognac.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFBY	Dax	40	Base Alat Dax	F-34	dealat-dax.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFQE	Étain	55	Base Alat Rouvres	F-34	dealat-etain.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFOE	Evreux	27	BA 105 Fauville	F-34	dea-evreux.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFTH	Hyères	83	BAN Hyeres	F-34	dema-toulon.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFMI	Istres	13	BA 125 Le Tube	F-34 / F-18	dea-istres-exploitation.resp.fct@intraDEF.gouv.fr
LFBC	La Teste de Buch	33	BA 120 Cazaux	F-34	dea-cazaux.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFRJ	Landivisiau	29	BAN Saint-Servais	F-34	dean-landivisiau.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFRH	Lann Bihoué	36	BAN Queven	F-34	dean-lann-bihoue.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFRL	Lanvéoc	29	BAN Poulmic	F-34 / F-18	dean-landivisiau.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFMC	Le Cannel des Maures	83	Base ALAT Le Luc	F-34	dealat-le-cannet.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFSX	Luxeuil	70	BA 116 St-Sauveur	F-34	dea-luxeuil.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFBD	Mérignac	33	BA 106 Mérignac	F-34	dea-cazaux.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFBM	Mont de Marsan	40	BA 118 Mont de Marsan	F-34	dea-mont-de-marsan.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFSO	Nancy	54	BA 133 Ochey	F-34	dea-nancy.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFMO	Orange	84	BA 115 Caritat	F-34	dea-orange.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFOJ	Orléans	45	BA 123 Bricy	F-34	dea-orleans.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFBP	Pau	64	Base Alat Sauvagnon	F-34	dealat-pau.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFQP	Phalsbourg	57	Base ALAT Bourscheid	F-34	dealat-phalsbourg.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFSI	Saint-Dizier	52	BA 113 St Dizier Robinson	F-34	dea-saint-dizier.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFMY	Salon de Provence	13	BA 701 Salon de Provence	F-34 / F-18	dea-istres.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFKS	Solenzara	20	BA 126 Ventiseri Solenzara	F-34	dea-solenzara.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr
LFPV	Vélizy	78	BA 107 Villacoublay	F-34	dea-villacoublay.cmi.fct@intraDEF.gouv.fr

ANNEXE V : ANNEXE A DU STANAG 2034

OTAN SANS CLASSIFICATION

ANNEXE A AU
STANAG 2034
(Edition 7)

For using see separate excel sheet / Pour l'utilisation, voir fichier Excel séparé.

NATO STANDARD FORM FOR REQUEST, RECEIPT AND RETURN OR INVOICE

FORMULAIRE STANDARD OTAN DE DEMANDE, DE RÉCEPTION, DE RESTITUTION OU DE FACTURATION

Distribution / Liste de diffusion		A. REQUEST / DEMANDE - RETURN / RESTITUTION				C. INVOICE / FACTURE			
1. Requisition number / N° de la demande		4. From / De (demanding party / demandeur)		5. Nation / Pays		22. Invoicing authority / Service de facturation Centre de Soutien Technique et Administratif (CSTA) Bureau Finances / DSM 47 rue Sainte Catherine CS 60016 54 035 NANCY CEDEX			
2. Support agreement / Accord sur lequel repose la demande		6. To / À (providing party / fournisseur)		7. Nation(s) / Pays		23. Invoice number / N° de la facture / Date		24. Transaction code (US – use only) / Code de la transaction (États-Unis uniquement)	
3. Means of transport / Aircraft/Vehicle/Ship / Moyens de transport aéronef/véhicule/bâtiment		8. Time and place of delivery requested / Lieu et date de livraison demandés		9. Receiving party / Destinataire		25. Transportation document No / N° du document de transport		26. Account No (US – use only) / N° de compte (États-Unis uniquement)	
10. Name / Nom, rank / grade, signature		Date		27. Quantity delivered / Quantité livrée		Unit price / Prix unitaire		Total	
11. NATO Stock No * / No° de nomenclature OTAN*		Description		Measure unit / Unité de mesure		Quantity requested / Quantité demandée		Attachment and vouchers / Pièces jointes et pièces justificatives	
12.		13.		14.		15.		28.	
16. Other costs / Autres frais		31. Total amount claimed / Total de la facture		32. Currency / Devise		33. Payable to / Payable à		Account No / N° de compte	
17. Method of compensation / Mode de compensation		Cash / Paiement comptant <input type="checkbox"/>		Deferred reimbursement / Paiement différé <input type="checkbox"/>		Replacement in kind / Remboursement en nature <input type="checkbox"/>		For / En règlement de	
18. Authorization by official of issuing part / Autorisation du représentant officiel du délivreur Name / Nom, rank / grade, signature		19. Agreed date of return / Date de redistribution convenue		I certify that the amount invoiced is exclusive of all taxes for which exemption has been granted under provision of existing agreements and that the invoice is correct. Je certifie l'exactitude de la présente facture ; son montant n'inclut aucune des taxes dont l'exemption est accordée en vertu d'accords en vigueur		34. Name / Nom, rank / grade, signature			
20. Receipt, accepted / Reçu en bonne et due forme Place and date / Lieu et date		Name / Nom, Rank / Grade, signature		21. Transportation / Transport		Free of Charge / À titre gratuit <input type="checkbox"/>		With charge / À titre onéreux <input type="checkbox"/>	

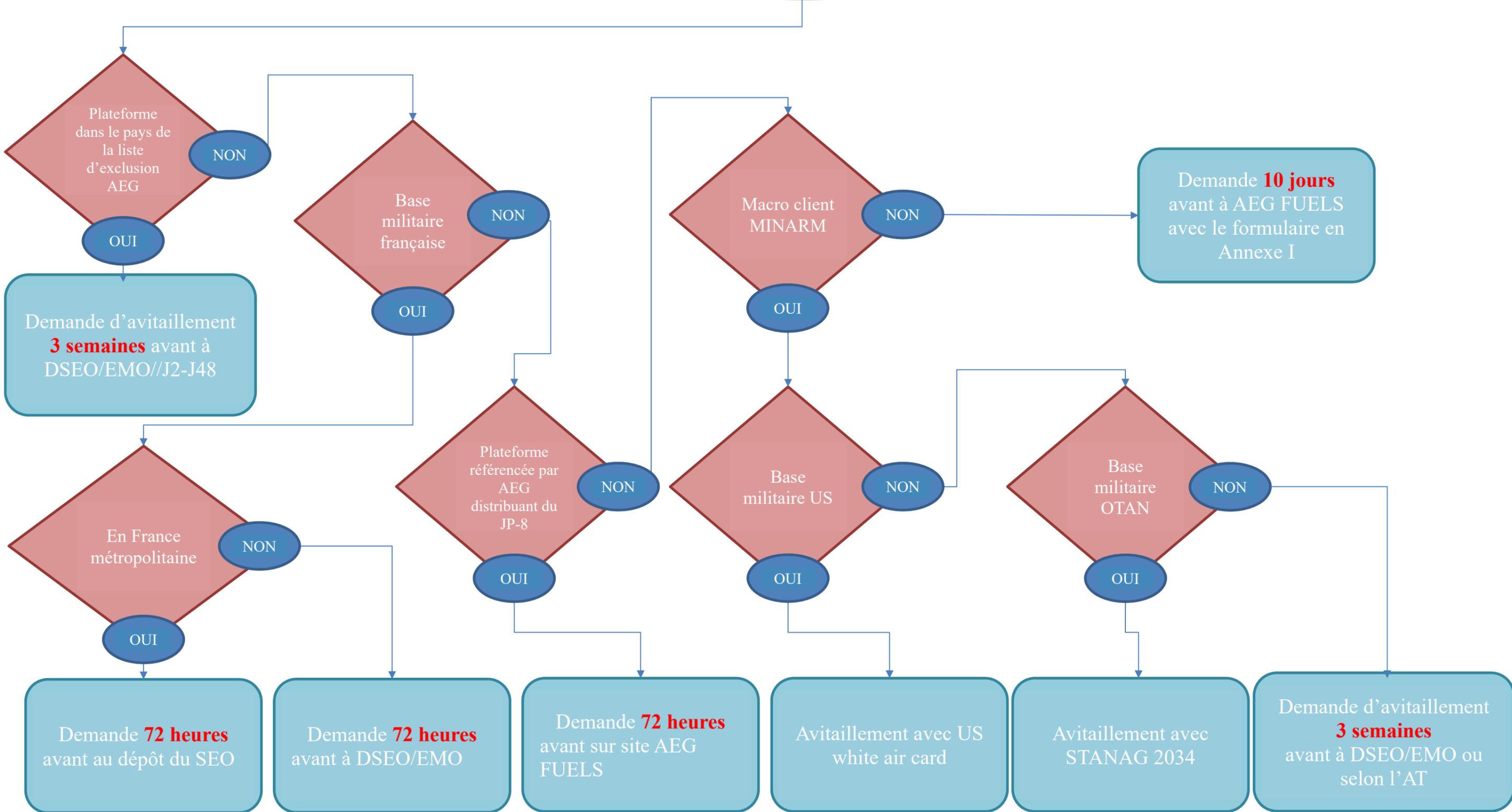
* or NATO Ammunition Demand/ Reporting Code (NARC) / ou code OTAN de compte rendu / demande de munitions (NARC)

A - 1

OTAN SANS CLASSIFICATION

ANNEXE VI : SYNOPTIQUE D'AVITAILLEMENT EN F-34 / JP-8 ET JP-5 DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE LIAISON

F-34 / JP8 / JP-5



ANNEXE VII : MESSAGE DE DEMANDE D'AVITAILLEMENT **HORS MISSIONS DE LIAISON**

CLEO /INTERESSE B.OS/SECTION OPERATIONS *(rayer mention inutile)*
DSEO/INTERESSE EMO *(rayer mention inutile)*

PRIMO : CONTEXTE

Description sommaire de la demande : (Type de mission /cadre /lieu/date de début et de fin)

SECUNDO : EXPRESSION DU BESOIN

ALFA : Besoin

- Type d'opération demandée : *(avitaillement / reprise / additivation / RT-MT)*
- Quantité totale commandée : *(en litres)*
- Produit demandé : *(F-35/JETA1/F-34 /F-18)*
- Aéronefs concernés : *(Nombre / type et immatriculation / provenance : civils-militaires)*
- Lieu de la prestation : *(lieu/aéroport clair / code OACI // terrain libre- coordonnées GPS)*
- Détails avitaillement : *(date / quantité / horaire (LOC))*

BRAVO : Renseignements complémentaires

- Avitaillement par fournisseur civil possible ? (O/N) *(1) (puis choisir le produit associé)*
 - pour carburéacteur, avitaillement par JET A1 (O/N)
 - Délocalisation prestation possible sur aérodrome de proximité ? (O/N) *(2) Rayon admissible = (km)*
- Justifications : *(obligatoires si (1) et/ou (2) négatif : incompatibilité technique, impératif de mission, opération de rayonnement ...)*

CHARLIE : Modes de paiement

Code SEO imputation : *(code SEO unité/ code SEO particulier/pour prestation réalisée par fournisseur SEO))*

Cartes accreditives : *(si prestation par fournisseur civil possible)*

- AEG Fuels : *(numéro : date de validité)*
- TOTAL France : *(numéro : date de validité)*
- BP France : *(numéro : date de validité)*

Moyens de paiement autre : *(préciser – cas particuliers des prestations pouvant être réalisées au profit de clients privés ne disposant d'aucune autorisation de prise en charge carburant sur secteur défense)*

- Lien avec la défense : *(cas particulier des locations aéronefs ou opérations de rayonnement pouvant impliquer des aéronefs civils : préciser type de convention ; fournir une copie à DELPIA)*

TERTIO : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Enceinte militaire ou civile *(précision importante pour le gardiennage et l'accès)*

Restauration et/ou logement sur le site *(possibilité du site/modalité de prise en charge du personnel SEO : à charge client ? ou à charge SEO)*

Autres : *(ajouter informations qui pourraient intéresser directement le SEO – sécurité incendie /environnementale...)*

QUARTO : POINTS DE CONTACT

Grade /nom/fonction/ TEL FIX / PORT : *(correspondant en charge du suivi de la demande)*

Grade /nom/fonction/ TEL FIX / PORT : *(bénéficiaire)*

Grade /nom/fonction/ TEL FIX /PORT : *(correspondant administratif - si possible)*

ANNEXE VIII : LISTE DES MACRO-CLIENTS DU SEO

Nom du macro Client	Abréviation	Adresse fonctionnelle	Téléphone
Armée de l'air	AAF	ctaae-fin-carburant.cds.fct@intradef.gouv.fr	05 33 89 70 00 05 33 89 85 05
Armée de Terre ALAT	ALAT	comalat.regulair.fct@intradef.gouv.fr	01 73 95 26 44
Marine nationale	AERO	alavia.resp-bur-gest-budget.fct@intradef.gouv.fr	04 22 43 47 87
Direction générale de l'armement	DGA	dga-ev-istres.ops.fct@intradef.gouv.fr	04 42 48 31 38
Centre de soutien des opérations et des Acheminements	CSOA	csoa-soutien-petrolier.cds.fct@intradef.gouv.fr	01 75 27 95 21
Commandement des forces aériennes de la gendarmerie	COMFAG	bsf.dao.comfag@gendarmerie.interieur.gouv.fr	01 45 37 31 32
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	DGSCGC	benjamin.blachon@interieur.gouv.fr	04 34 32 11 93
Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes	DNGCD	dngcd-pem-emploi-moyens@douane.finances.gouv.fr ; dngcd-pem-aerien@douane.finances.gouv.fr ;	01 57 53 48 48
Direction générale des étrangers en France	DCPAF	dnpaf-gampn-da-ucma@interieur.gouv.fr	01 86 21 55 09
Ecole nationale de l'aviation civile	ENAC	corinne.martin@enac.fr	03 85 88 70 01
CNRS-SAFIRE	SAFIRE	jean-philippe.desbios@safire.fr	05 34 57 23 32
Service Départemental d'incendie et de secours Alpes-Maritimes	SDIS06	marie-pierre.hugues@sdis06.fr	04 93 22 76 26

ANNEXE IX : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE AEG FUEL

Nom du macro Client	Abréviation	Code AEG	Code SCALP SEO	Type d'Aéronef	Immatriculation aéronef	Nombre de cartes	POC Livraison	Téléphone POC livraison	Adresse géographique de livraison
Armée de l'air	AAF								
Armée de l'air	AAF								
Armée de Terre ALAT	ALAT								
Armée de Terre ALAT	ALAT								
Marine nationale	AERO								
Marine nationale	AERO								
Direction générale de l'armement	DGA								
Centre de soutien des opérations et des Acheminements	CSOA								
Commandement des forces aériennes de la gendarmerie	COMFAG								
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	DGSCGC								
Direction nationale garde-côtes des douanes	DNGCD								
Direction générale des étrangers en France	DCEPAF								
Ecole nationale de l'aviation civile	ENAC								
CNRS-Safire	SAFIRE								
Service Départemental d'incendie et de secours Alpes-Maritimes	SDIS06								

ANNEXE X : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE AIR TOTAL

Nom du macro Client	Abréviation	Code SCALP SEO	Type d'Aéronef	Immatriculation aéronef	Carburant autorisé	POC Livraison	Téléphone POC livraison	Adresse géographique de livraison
Armée de l'air	AAF							
Armée de Terre ALAT	ALAT							
Armée de Terre autres	AUAT							
Marine nationale	AERO							
Direction générale de l'armement	DGA							
Centre de soutien des opérations et des Acheminements	CSOA							
Commandement des forces aériennes de la gendarmerie	COMFAG							
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	DGSCGC							
Direction nationale garde-côtes des douanes	DNGCD							
Direction générale des étrangers en France	DCPAF							
Ecole nationale de l'aviation civile	ENAC							
CNRS-Safire	SAFIRE							
Service Départemental d'incendie et de secours Alpes-Maritimes	SDIS06							

ANNEXE XI : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE AIR BP

Nom du macro Client	Abréviation	Code SCALP SEO	Type d'Aéronef	Immatriculation aéronef	Type de Moteur	Carburant autorisé	POC Livraison	Téléphone POC livraison	Adresse géographique de livraison
Armée de l'air	AAF								
Armée de Terre ALAT	ALAT								
Armée de Terre autres	AUAT								
Marine nationale	AERO								
Direction générale de l'armement	DGA								
Centre de soutien des opérations et des Acheminements	CSOA								
Commandement des forces aériennes de la gendarmerie	COMFAG								
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	DGSCGC								
Direction nationale des garde-côtes des douanes	DNGCD								
Direction générale des étrangers en France	DCPAF								
Ecole nationale de l'aviation civile	ENAC								
CNRS-Safire	SAFIRE								
Service Départemental d'incendie et de secours Alpes-Maritimes	SDIS06								

ATTENTION BP VEUT CONNAITRE OBLIGATOIREMENT LE TYPE ET LA MARQUE DU MOTEUR AVANT DELIVRANCE DE LA CARTE AUTOMATE.

ANNEXE XII : FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE US WHITE AIR CARD

Nom du macro Client	Abréviation	Numéro DODAAC	Code SCALP SEO	Type d'Aéronef	Immatriculation aéronef	Adresse postale de livraison	POC Livraison	Téléphone POC livraison	Adresse géographique de livraison
Armée de l'air	AAF								
Armée de Terre ALAT	ALAT								
Armée de Terre Autres	AUAT								
Marine nationale	AERO								

